



REFERENDUM 2007 Ministère de la Culture

www.cgt-culture.fr

Avec vous la CGT-Culture



Cgt Culture

Vous travaillez en administration centrale - rue des Pyramides, au Centre de Restauration et de Recherche des Musées de France, dans le service des archives et de la documentation des musées de France, à Paris ou en région dans un musée (par exemple : d'archéologie nationale de Saint Germain, Gustave Moreau, de la porcelaine Adrien Dubouché, du Moyen Age -thermes de Cluny, de la préhistoire aux Eyzies, Picasso, etc), dans un château (Fontainebleau, Malmaison et Bois Préau, de la Renaissance à Ecoen, Compiègne, Pau), à l'aquarium de la Porte Dorée, ,

Quelque soit votre statut ou votre situation professionnelle, agent titulaire, contractuel(le), vacataire ou employé sur contrat aidé,

Avant le 19 mars 2007, vous êtes appelé(e)s à renouveler pour trois ans la représentation syndicale au sein des **Comités Techniques Paritaires (CTP)**, des **Comités d'Hygiène et de Sécurité(CHS)** et du **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**.

Vos voix détermineront le nombre de sièges de chaque syndicat dans ces différentes instances paritaires : CTP et CHS ministériels, mais aussi le CTP et le CHS de la Direction des Musées de France, ainsi que ceux de Fontainebleau, de Compiègne et le CHS du C2RMF.

Le Comité Technique Paritaire est composé pour moitié de membres de l'administration et de représentants du personnel (délégués), il est consulté, entre autres, et sans rentrer dans le détail :

- Sur les problèmes généraux d'organisations de fonctionnement des services, (exemple :le projet de création d'un établissement public pour la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, le changement d'appellation des musées nationaux, la création d'un nouveau service...)
- Sur les conditions générales de fonctionnement des services, (exemple :la mise en place d'un nouvel organigramme au sein d'un établissement, les règlements intérieurs ou de visite, l'élaboration de nouveaux plannings de travail...)
- Sur les programmes et les bilans annuels de formation continue, etc

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité, qui n'est pas paritaire (il est constitué de plus de représentants du personnel que de membres de l'administration) contribue, lui, à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail :

- il donne son avis sur les règlements, instructions et consignes en matière d'hygiène et de sécurité, sur les registres d'hygiène et de sécurité..., sur le programme annuel de prévention des risques professionnels, sur le document unique d'évaluation des risques,
- il examine les projets d'aménagement, de construction et d'entretien des locaux de travail et des bâtiments, les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux personnes handicapées et les mesures nécessaires aux femmes enceintes,
- une délégation du CHS (représentants de l'administration, du personnel, l'ACMO, les médecins de prévention et l'inspecteur d'hygiène et sécurité) a accès à tous les lieux de travail...

Les compétences du CHS touchent directement à notre quotidien sur notre lieu de travail. C'est un outil de prévention important à la disposition des salarié(e)s et des représentant(e)s du personnel.

CTP et CHS, ces instances jouent donc un rôle très important pour faire valoir les droits des agents et défendre nos missions.

Grâce à vous, la CGT Culture est la première organisation syndicale du ministère de la Culture, mais aussi à la DMF.

Avec vous, elle peut le rester. Votre vote va donc aussi être déterminant pour renforcer la légitimité de la CGT et lui donner encore plus de moyens pour vous défendre.

Se donner les moyens d'agir, votez CGT-Culture

...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...

A la DMF, s'il existe une organisation syndicale active, exigeante et responsable, c'est bien la CGT-Culture :

Quelques exemples :

La réforme des musées nationaux et de la RMN

Par nos incessantes et nombreuses interpellations auprès des autorités ministérielles, par l'examen scrupuleux des projets de décrets et la formulation de nombreuses contre-propositions, par l'organisation d'une pétition, signée par près de 40 % d'entre vous, la CGT-Culture a, seule, combattu la « réforme Aillagon » des musées nationaux.

Parallèlement à la création des deux nouveaux EPA, le ministre avait décidé de transférer les Galeries Nationales du Grand Palais, service à compétence nationale sous la tutelle de la DMF, à la Réunion des Musées nationaux, qui gérerait en propre ce « grand lieu d'exposition à Paris ». Il a également préconisé l'externalisation des fonctions d'accueil et de surveillance des expositions temporaires. Les salariés de droit public comme de droit privé, fonctionnaires titulaires, contractuels CDI et CDD, aux côtés de la CGT-Culture ont très largement rejeté le principe de la privatisation de leurs missions par un mouvement de grève. Si le rapport de force n'a pas pu être favorable et repousser l'externalisation, la CGT-Culture n'a pourtant pas abandonné les agents des GNGP, elle s'est faite le porte-parole régulier auprès de la directrice des musées de France des persistances des dysfonctionnements de l'organisation du travail, de la dégradation des conditions de travail. Elle a ainsi pressé la DMF pour que les agents DMF des GNGP ne soient plus les témoins douloureux d'un relais institutionnel GNGP DMF / GNGP RMN.

Renaud Donnedieu de Vabres n'a pas modifié le cap initié par son prédécesseur : l'explosion du réseau des musées demeure toujours une actualité brûlante, avec l'exemple de la création d'un nouvel établissement public, le musée du Quai Branly. Une fois de plus, l'administration a démontré son dogmatisme en retenant comme statut pour ce musée l'établissement public à caractère administratif. Une fois encore, les responsables ministériels n'ont pu communiquer les preuves de ce qu'ils prétendaient être une meilleure efficacité et « un plus » de service public culturel grâce à la création d'EP. La CGT-Culture a défendu le statut de service à compétence nationale, elle s'est opposée fortement à la disposition prévue permettant de déroger à l'emploi de fonctionnaires, notamment par le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat.

Le musée des Arts et Traditions Populaires

Le musée est fermé au public depuis le 5 septembre 2005, malgré les demandes de la CGT-Culture de reporter cette fermeture, puisque l'ouverture du musée des Civilisations Européennes et Méditerranéennes de Marseille, le MUCEM, a été régulièrement retardée. Les personnels, aux côtés de la CGT-Culture, ont interpellé la directrice des Musées de France et le Cabinet du Ministre pour surseoir à cette décision. Le Cabinet a néanmoins maintenu cette fermeture.

Pour la CGT-Culture, les agents, désireux de ne pas rester sur un site quelque peu dénaturé dans ses missions, doivent pouvoir obtenir une autre affectation et la Direction des Musées de France doit particulièrement œuvrer au mieux pour le redéploiement futur des agents.

La Nuit des Musées, les Portes du Temps

La Nuit des Musées, instituée par Renaud Donnedieu de Vabres, a remplacé le Printemps des Musées le 22 mars 2005. Face à l'organisation précipitée de cet événement, la CGT-Culture est aussitôt intervenue pour réclamer des premières garanties pour le personnel : principe du volontariat pour participer à cet événement, paiement des heures supplémentaires, en tenant compte de la majoration de nuit, plateau repas et prise en charge par l'établissement du retour de l'agent en taxi, ces garanties devant être appliquées dans les musées par une note générale de la Directrice des Musées de France.

Par ailleurs, si cet événement rencontre un grand succès auprès du public en terme d'affluence, la CGT-Culture est particulièrement soucieuse des garanties de sécurité et d'accueil du public. Enfin, nous sommes attentifs à ce que la Nuit des Musées ne se résume pas à une nocturne généralisée des musées, mais représente bien un élément de la politique culturelle des musées qui participe à une médiation et à un accueil démocratisé des publics.

Les Portes du Temps ont été elles aussi initiées par Renaud Donnedieu de Vabres en 2005, à Fontainebleau, puis à la majorité des châteaux-musées en 2006. Cette opération pédagogique a permis l'accueil à Fontainebleau de plusieurs milliers de jeunes durant l'été 2005. La CGT-Culture a exprimé le regret que le Ministre ne se soit pas livré à un bilan contrasté et approfondi de l'opération, avant d'annoncer son extension aux autres châteaux-musées, qui, de surcroît, n'ont pu bénéficier des mêmes moyens de financement que Fontainebleau en 2005. La CGT-Culture entend que le Ministre accorde les moyens suffisants pour garantir le succès de cet événement. Par ailleurs, nous tenons à ce que l'ensemble des personnels ne soit plus considéré comme des acteurs extérieurs, mais qu'ils soient associés pleinement à l'organisation des Portes du Temps.

...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...

Le musée de l'Orangerie

Le musée national de l'Orangerie des Tuileries qui regroupe les collections Walter et Guillaume et les deux fameuses salles des Nymphéas, a été fermé au public en 1999 pour des travaux de rénovation. Ni votre délégation CGT du CTP, ni votre délégation CGT du CHS n'ont chômé pour suivre cet important chantier de la DMF. La précipitation s'agissant de la fin des travaux a alarmé vos représentants CHS, qui ont multiplié les interpellations à la directrice des musées de France. Il est vrai que le précédent chantier de rénovation d'un musée national, le musée Guimet, et la même précipitation dans l'achèvement des travaux, avaient révélé de nombreuses malfaçons et dysfonctionnements par la suite. Pour la CGT-Culture, il était parfaitement possible d'en tirer des enseignements.

La délégation CTP s'est attardée, quant à elle, sur l'élaboration du règlement intérieur et de visite, sur l'organisation du travail. Délicat exercice de style : malgré les nombreuses réunions de travail et la formulation de contre-propositions, la CGT-Culture ne pouvait que s'opposer à la réouverture du musée sans les équipes suffisantes nécessaires à l'accueil et à la sécurité du public.

Les règlements intérieurs, de visite

La CGT-Culture a toujours regretté lors de l'examen des règlements intérieurs des musées nationaux que ces derniers ne représentent finalement que le règlement intérieur d'un seul service, celui de l'accueil et surveillance. La CGT-Culture a ainsi plaidé pour l'intégration d'une partie plus générale, concernant l'ensemble des personnels. Souhait réalisé, puisque depuis 3 ans la DMF a procédé au quasi renouvellement de l'ensemble des règlements intérieurs des Services à Compétence Nationaux, en incluant donc cette partie générale. Un des premiers SCN à s'être confronté à cet exercice de style est le musée de la préhistoire des Eyzies de Tayac. A partir de là, certains établissements ont fait leur la devise qu'il n'est pas utile de réinventer le fil à couper le beurre, et ont procédé à des copiés-collés.

La CGT-Culture a systématiquement et âprement travaillé et débattu sur ces projets de règlements. Nous nous sommes particulièrement attardés sur les questions d'effectifs, le nombre de postes nécessaires à l'ouverture au public et la continuité du service dans des conditions adéquates d'accueil et de sécurité, les horaires d'ouverture au public et de service, les missions des agents... Nul doute que le travail de vos délégués CGT a permis de révéler et de supprimer de nombreuses incohérences de forme comme de fond dans les règlements intérieurs et de visite.

La filière Accueil, Surveillance et Magasinage

Depuis des années, toute réelle réforme statutaire de la filière accueil et surveillance était plantée dans le sable : nombre misérable de postes pour les concours, des promotions distribuées au compte-gouttes... Et ce n'était pourtant pas faute d'avoir demandé aux autorités ministérielles l'ouverture de négociations sur ce dossier : la CGT-Culture l'a fait des dizaines de fois par écrit, oralement, sur tous les tons... mais sans obtenir de réponse concrète pour les agents. Nous ne pouvions donc compter que sur nous mêmes et sur l'action pour changer la donne. C'est pourquoi en juin 2005, l'intersyndicale CGT- CFDT- CFTC- FSU- SUD- UNSA a appelé l'ensemble des personnels relevant de la filière accueil et surveillance à se mobiliser.

Après deux journées de grève, le cabinet du Ministre de la Culture s'est engagé à mettre en œuvre un plan de transformation des emplois de la filière, étalé sur 5 ans, eu terme duquel nous devrions parvenir à 3% des emplois en catégorie A, ingénieurs des services culturels, 17% des emplois en catégorie B, techniciens des services culturels et 80% des emplois en catégorie C dont 70% d'adjoints techniques de 1^{ère} classe, échelle 4 (nouvelle appellation des adjoints techniques avec les mesures Jacob) et 10% d'adjoints techniques de 2^{ème} classe, échelle 3 (nouvelle appellation des agents techniques avec les mesures Jacob).

Concrètement un peu plus de 1250 adjoints techniques de 2^{ème} classe, dans les 5 ans, vont intégrer le corps des adjoints de 1^{ère} classe soit par voie du concours exceptionnel, soit par voie de la promotion. Dans ces mêmes 5 ans, la catégorie B accueillera un peu plus de 450 nouveaux TSC, soit par voie du concours exceptionnel, soit par voie de l'examen professionnel exceptionnel, soit par voie de la promotion.

La CGT-Culture a bataillé, par la suite, pour que ce plan de repyramidage comprenne des modifications des dispositions des recrutements. De même, nous avons mis très fort l'accent sur la nécessité de proposer dans tous les secteurs des formations spécifiques aux concours et à l'examen professionnel. C'est ainsi que des centaines d'agents ont participé aux 1^{er} concours organisés en novembre - décembre dernier et récemment à l'examen professionnel.

La CGT-Culture n'a eu de cesse de revendiquer des modalités d'accès au corps des ingénieurs des services culturels, également dérogatoires sur une période de 5ans. Et nous l'avons obtenu : en fin d'année 2006 les textes réglementaires du corps des ingénieurs des services culturels ont été modifiés, les épreuves seront ainsi plus « légères » que celles du concours classique.

La CGT-Culture entend rester particulièrement vigilante sur l'application du repyramidage pendant ce plan de 5 ans : critères retenus pour les promotions, préparation aux concours et à l'examen, affectation, nombre de postes ouverts pour ces concours et examens professionnels exceptionnels... De plus, la CGT-Culture poussera fort pour que ces mesures ne représentent qu'une 1^{ère} étape, puisque le ministre a admis qu'au terme de ce plan de 5 ans une seconde discussion s'ouvrirait sur de nouvelles transformations d'emplois.

...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...

Ensemble, nous devons mettre un coup d'arrêt aux mesures destructrices qui s'abattent sur la DMF.

Deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme, ayant consacré l'autonomie des grands musées, la RMN et la DMF n'ont jamais traversé, de toute leur histoire, de crise aussi profonde. Or, cette crise n'est pas imputable à la conjoncture nationale ou internationale. Cette crise résulte sans conteste de choix politiques catastrophiques pour les musées nationaux. La CGT-Culture affirmait en avril 2003 que la réforme J. J. Aillagon portait en germe le démantèlement de la RMN et de la DMF. La CGT-Culture affirmait encore que la course à l'indépendance des grands établissements vers des musées entreprises était à terme antinomique avec la pérennité de la RMN et de la DMF. Cette situation crée de fait une grande disparité pour ne pas dire une grande injustice entre les établissements en fonction de leur taille et du nombre de leurs visiteurs.

La réalité nous donne raison. **Qu'il s'agisse de la politique culturelle des musées (acquisition, exposition, projets scientifiques et culturels, médiation et accueil démocratisé des publics) ou des enjeux éditoriaux et commerciaux, rien n'est épargné, tout est sacrifié peu à peu sur l'autel de la rentabilité et de la conquête de nouvelles parts de marché.** Les musées se retrouvent dans une position concurrentielle inacceptable.

Cette dérive conduit également à l'exploitation des collections : la CGT Culture affirme donc son opposition à la création de l'agence internationale des musées et au projet du Louvre Abou Dhabi, dont il s'agit bien, quoi qu'on en dise, d'une vulgaire opération commerciale.

Avec votre soutien, nous ne cesserons de nous opposer farouchement à toute nouvelle transformation des musées nationaux en établissement public. **La CGT-Culture s'engage à poursuivre sa lutte pour le maintien de l'unité des musées nationaux.** Nous devons donc obliger l'administration centrale à exercer une réelle autorité et tutelle sur ses services et établissements publics et à mener une politique transversale sur tous les sujets ayant trait aux musées nationaux et à leurs personnels.

- Nous nous engageons à organiser la mobilisation des personnels pour obtenir l'arrêt de l'externalisation-privatisation des missions, en particulier celles de la filière accueil et surveillance. Tous ensemble, rassemblés dans l'action, nous obtiendrons d'indéniables avancées pour enrayer le sous-effectif endémique qui sclérose nos services et établissements. Pour changer la donne, nous ne pouvons compter que sur nous-même, réagissons très fort et très nombreux. De réelles améliorations sont possibles pour obtenir des moyens en personnel et financiers supplémentaires.

Il n'y a que les combats que l'on ne mène pas qui sont perdus d'avance.

Mais au delà de ces enjeux majeurs, dont l'issue n'est sûrement pas écrite d'avance, comme l'imagine à tort les responsables ministériels, il y a aussi des luttes plus courantes et plus constantes à poursuivre et d'autres chantiers à ouvrir avec vous :

- **exiger** un droit à l'information de l'ensemble des agents, via des réunions de services régulières ;
- **veiller** à la stricte application des règles statutaires dans la gestion des personnels et de leur carrière ;
- **revendiquer** des moyens en personnel et financiers supplémentaires en matière de formation, garantir et développer l'accès aux formations ayant un caractère tant professionnel qu'individuel ;
- **imposer** le respect des personnels et de leurs représentants ;
- **accentuer** une politique d'hygiène et de sécurité qui doit continuer de rester une priorité. Elle doit permettre un suivi médical sur site régulier, permettre de prendre en compte la souffrance et la pénibilité au travail ; organiser des visites régulières de la délégation CHS dans les établissements de la DMF, d'organiser une politique systématique de rénovation et d'entretien des logements de fonction ;
- **poursuivre** l'accès de tous les personnels aux nouvelles technologies, avec la dotation de matériel informatique correspondant ;
- **obliger** l'administration que les dotations habillement (pour la filière accueil et surveillance et ouvrière et technique) ne soient plus des variables d'ajustement budgétaire et à engager des concertations avec les personnels sur les choix des dotations retenues ;
- **imposer** partout dans les établissements de la DMF l'arrêt de la modulation de l'IAT et du reliquat de fin d'année, obtenir un état des lieux établissement par établissement, service par service, filière par filière, des primes et indemnités, afin d'établir une transparence des montants versés et de rétablir par la suite une équité des montants.

Voter, c'est faire entendre votre voix

Voter CGT, c'est se donner les moyens de se défendre

Alors avant le 19 mars 2007, votez CGT Culture

...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...